

Samedi 17 Mars 2018

Annexe 1

**RAPPORT MORAL**

Nous commencerons par la lecture d'un texte dont nous ne donnerons l'auteur qu'après sa lecture par notre Secrétaire, Dominique POIREL.

*(lecture)*

Son auteur est une vieille dame terminant sa vie en gériatrie. Les soignants ont retrouvé cette lettre sous son oreiller après son décès. Ce document nous a été transmis par la FNAPAEF.

Nous sommes réunis à l'occasion de la première Assemblée Générale d'UFAPA qui aura un an d'existence le 28 Avril 2018. Ce jour là, 21 personnes avaient adhéré en signant la feuille d'émargement et versé la cotisation annuelle de 10 euros.

Aujourd'hui, nous sommes 48 adhérents répartis dans douze EHPAD. Les raisons de la création d'UFAPA sont toujours d'actualité, à savoir pour les principales :

- le manque de personnel
- le manque de médecins, en particulier médecins coordonnateurs
- le manque de dialogue entre les familles et les professionnels dans les projets d'accompagnement bien souvent superficiels, mais aussi, et surtout, dans la vie quotidienne du Résident
- un fonctionnement plus efficace des Conseils de Vie Sociale. Actuellement, cet organisme, où siègent les Résidents, les Familles et les Professionnels ne remplit pas entièrement son rôle comme le prévoit la loi qui, elle-même, mérite d'être révisée afin de la rendre plus efficace.
- la qualité du management
- le coût mensuel déboursé. Un écart grandissant se fait jour entre retraite et facture mensuelle.

Par les remontées des associations comme la nôtre, la FNAPAEF intervient auprès :

- du Ministère de la Santé, des députés et sénateurs plus spécialement chargés des lois concernant la santé et particulièrement celles relatives aux personnes âgées.
- des Fédérations de Directeurs et de Gestionnaires.
- par de multiples contacts, sur le plan national, avec la presse, la radio, la Télévision.

Au niveau d'UFAPA, il est conseillé aux familles de dialoguer avec le personnel, les directions afin d'améliorer les points faibles relevés. Pour les problèmes non solutionnés, elles peuvent s'adresser aux Tutelles, mais peu le font. Cependant, elles ont la possibilité

de contacter UFAPA qui, elle, analysera la situation, et, suivant le cas, conseillera directement la famille, ou si nécessaire demandera l'avis, le conseil de la FNAPAEF, ou tout autre organisme qualifié. Avant tout, UFAPA souhaite agir sereinement, faire respecter la réglementation en vigueur.

Quels axes devons-nous retenir afin d'améliorer la situation actuelle ? Nous en voyons trois principaux :

**Le Premier : l'axe gouvernemental.**

Avec une politique prenant, enfin, en compte, les insuffisances budgétaires reconnues de tous. Les spécialistes s'accordent pour évaluer à 6 ou 7 milliards l'apport nécessaire pour que le budget corresponde aux besoins.

**Le second axe : celui de la gestion des Etablissements.**

Une gestion plus rationnelle, plus professionnelle, mais aussi, plus humaine, serait bien souvent nécessaire ! Un exemple : pourquoi chauffer les locaux à 25° et plus, cause de la déshydratation , de l'abrutissement chez certains résidents....quand on saura, d'autre part qu'une étude montre qu'une personne âgée a besoin d'une température autour de 23°, et que, d'autre part, un degré en moins diminue de 7% la dépense de chauffage.

Ne mettons pas tout sur le dos du manque de moyens financiers. En effet, pourquoi des établissements qui ont le même nombre de personnels vont, eux, fonctionner à peu près correctement ? Il y a un manque de personnel presque partout, sauf que dans certains établissements existe une volonté de bien faire avec les moyens du bord. Point essentiel, il faut que le triptyque directeur, médecin coordonnateur, infirmière référente fonctionne avec une éthique de management. Lorsque ce triptyque fonctionne bien, même s'il manque de moyens, il y a une participation, il y a une écoute de l'autre, cette volonté de vouloir entendre les familles, d'informer les familles. Hélas, les médecins coordonnateurs se font rares et ne sont qu'à temps partiel. L'exemple type où la loi n'est pas respectée. On ne peut terminer ce second axe sans se pencher sur ce que l'on devrait connaître, à savoir, les comptes annuels des EHPAD. Malheureusement, à ce jour, difficile d'obtenir ces documents, une telle situation n'est pas normale, chacun a le droit à l'information. Aussi, une action en ce sens paraît indispensable. Cette question mérite d'être approfondie, elle le sera.

**Troisième et dernier axe d'amélioration souhaité : meilleure écoute des Tutelles.**

Actuellement, il est constaté, au niveau de la FNAPAEF, que les familles, les professionnels, ne sont pas écoutés par les Agences Régionales de Santé et les Conseils Départementaux. Il faut que ces tutelles exercent un contrôle plus efficace des EHPAD. Il n'est pas normal, preuves à l'appui, qu'une famille ne puisse obtenir de ces organismes une suite positive à sa réclamation. Bien souvent, la réponse est bien connue : "vous êtes le seul à nous signaler ce problème, si vous étiez plusieurs...". C'est un des facteurs qui a amené la création d'UFAPA.

**Les dernières manifestations nationales, et celles à venir, montrent qu'une prise de conscience collective se répand dans le pays. UFAPA et la FNAPAEF sont totalement solidaires de ces mouvements. Pour que la vie de nos résidents s'améliore nous devons continuer de nous unir, résidents, familles, amis et professionnels. Décloisonnons, parlons nous, trouvons des axes de convergence, une logique, du bon sens, pour régler les dysfonctionnements que nous pouvons rencontrer. La situation actuelle ne peut s'éterniser. Si les Pouvoirs Publics ne le comprennent pas, nous devons être présents. Nous, les associations comme la nôtre, serons là pour dénoncer les carences connues de tous.**

**En 2018, UFAPA A DES OBJECTIFS BIEN PRECIS :**

- récupération du dernier compte-rendu du CVS de chaque EHPAD dans lequel nous avons des adhérents**
- réunion entre adhérents d'un même EHPAD**
- contacts avec le CVS de chaque EHPAD : établir un dialogue régulier, transmettre à ce CVS les informations dont il pourrait avoir besoin**
- contacter les Directions :**
  - présentation d'UFAPA**
  - entretien avec les adhérents UFAPA de l'EHPAD**
- faire la synthèse des contacts**
- contacter les Elus**
- contacter les Tutelles (Agence Régionale de Santé et Conseil Départemental)**
- continuer les contacts avec d'autres associations : AFADB Allier, ALZHEIMER France Allier, PARKINSONIENS de l'Allier**

**Comme vous pouvez vous en rendre compte, la tâche entreprise ne sera pas des plus facile, mais combien passionnante. Il faut que notre département montre l'exemple, il faut montrer qu'il est possible de faire tomber des barrières dans un domaine où elles n'ont pas lieu d'exister, et pour cause, puisque notre sujet c'est l'humain !**

**Il me reste à vous souhaiter une Assemblée Générale constructive qui nous permettra de tisser des liens, de progresser dans nos objectifs avec une motivation renforcée nous donnant foi en l'avenir.**

**Rapport moral 2017 - Michel Brousse, Président UFAPA**